

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC

Procès-verbal de la municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac, siège partiellement en séance ordinaire ce 1^{er} avril 2020 à 13 heures par voie téléphonique.

Est présent par voie téléphonique le conseiller Serge Trudel.

Assistent également à la salle du conseil les membres suivants :

Marlène Doucet	Lucie Geoffrion	Robert Tessier
Micheline Demers	Gaétan Beauchesne	

Tous formants quorum sous la présidence de Guy Dessureault, maire. Mme Sylvie Genois, secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Résolution 2020-04-051 Séance du conseil en temps du Covid-19.

ATTENDU l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huit clos et qui autorise les membres à prendre par délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

ATTENDU qu'il est de l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huit clos à 13 heures, ainsi que toute séance à venir et ce jusqu'à la fin de l'arrêté 2020-004, et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à séance par voir téléphonique.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marlène Doucet, appuyé par Lucie Geoffrion et résolu unanimement :

« Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huit clos et que les membres du conseil et officiers municipaux puissent y participer par voie téléphonique »

-Adoptée-

Résolution 2020-04-052 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Micheline Demers appuyé par Serge Trudel et résolu d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté.

1. Ouverture.
2. Séance du conseil en temps du Covid-19.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 04 mars 2020.
5. Nomination d'un maire suppléant.
6. Présentation des comptes.
7. Adoption du règlement 015-2020 – Règlement harmonisé sur la sécurité publique des personnes et des propriétés (RHSPPPP).
8. Avis de motion et dépôt de projet règlement. 016-2020 SPA.
9. Fiscalité municipale.
10. Location toilette Parc du Moulin – 2 services par semaine.
11. Renouvellement entente – Croix-Rouge Canadienne.
12. Achat de jardinière.
13. Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment – Permis.
14. Projet de lotissement (36 terrains) lac Méduse 9200-3839 Québec Inc. (Robert Gagné) taxe pour fins de parc.
15. Soumission pour assurer les bornes fontaine.
16. Demande d'entente de la municipalité de Sainte-Thècle pour les ordures et la récupération.

17. Devis déneigement des rues mandater Robin Hould, ingénieur de la MRC Mékinac à déposer ce devis sur le SEAO.
18. MCM Environnement soumission pour la vérification débitmètres.
19. Huot - Soumission changement valve de dérivation.
20. Varia –
21. Période des questions.
22. Levée de l'assemblée.

-Adoptée-

Résolution 2020-04-053 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 04 mars 2020

Il est proposé Gaétan Beauchesne appuyé par Micheline Demers et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 04 mars 2020 tel que rédigé.

-Adoptée-

Résolution 2020-04-054 Nomination d'un maire suppléant

Il est proposé par Lucie Geoffrion appuyé par Serge Trudel et résolu de nommer Gaétan Beauchesne, maire suppléant et ce jusqu'au 8 juillet 2020.

-Adoptée-

Résolution 2020-04-055 Présentations des comptes à payer

ATTENDU que pour l'approbation des comptes à payer du mois de mars 2020 chacun des membres du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac a reçu un rapport exhaustif des dépenses pour cette période.

Il est proposé par Serge Trudel appuyé par Gaétan Beauchesne et résolu que des comptes au montant 72 738.05 \$ soient acceptés et payés.

-Adoptée-

Je soussignée, Sylvie Genois, secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Roch-de-Mékinac, certifie que la Municipalité possède les fonds ou crédits nécessaires de l'ordre de 72 738.05 \$ sont disponible en date du 01 avril 2020.

Sylvie Genois
Secrétaire-trésorière

Résolution 2020-04-056 Adoption du règlement 015-2020 – Règlement harmonisé sur la sécurité publique des personnes et des propriétés (RHSPPP)

ATTENDU qu'un avis de motion et le dépôt du projet du règlement numéro 015-2020 intitulé « Règlement harmonisé sur la sécurité publique des personnes et des propriétés (RHSPPP) » a été donné à la séance ordinaire du 4 mars 2020;

ATTENDU qu'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU que ce règlement est adopté en vertu des pouvoirs que confèrent les lois municipales.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gaétan Beauchesne appuyé par Marlène Doucet et résolu :

- que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;
 - que soit adopté le règlement numéro 015-2020 intitulé « Règlement harmonisé sur la sécurité publique des personnes et des propriétés (RHSPPP) »
- Adoptée-

Avis de motion et présentation du projet de règlement concernant la garde des animaux

Madame la conseillère Micheline Demers donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement concernant la garde d'animaux règlementation uniformisée de la SPA Mauricie.

Résolution 2020-04-057 Fiscalité municipale

CONSIDÉRANT QUE le Règlement 013-2019 prévoit que le taux d'intérêt applicable à toute somme due à la Municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac est fixé à 10% par année ;
CONSIDÉRANT QUE l'article 981 du *Code municipal du Québec* autorise la Municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac à décréter par résolution un taux différent que celui prévu ;
CONSIDÉRANT la situation de plusieurs citoyens et citoyennes qui pourrait devenir précaire en raison du COVID-19 et les consignes édictées par le gouvernement provincial dans les derniers jours, la municipalité désire venir en aide à ces contribuables en diminuant le taux d'intérêt applicable à toute créance qui lui est due.

Il est proposé par Serge Trudel
appuyé par Gaétan Beauchesne
et résolu :

- que le taux d'intérêt applicable à toute somme due à la Municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac qui demeure impayée en date du 15 mars 2020 est établi à 0 % par année;
 - que ce taux d'intérêt s'applique jusqu'au 15 octobre 2020;
 - que cette date pourra être sujette à modification au besoin.
- Adoptée-

Résolution 2020-04-058 Location de toilette au Parc Du Moulin – 2 services par semaine

ATTENDU le nombre croissant de touriste qui débarque au Parc du Moulin;

ATTENDU que pour garder ce parc plus propre la location d'une toilette mobile s'impose.

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Serge Trudel
et résolu ce qui suit :

- d'installer une toilette mobile pour la période estivale soit pour les mois de juin, juillet, août et septembre de chaque année;
- d'inclure un entretien supplémentaire pour les périodes suivantes soient le 24 juin, le mois de juillet ainsi que la fin de semaine de la Fête du travail au coût de 40 \$ pour entretien supplémentaire.

-Adoptée-

Résolution 2020-04-059 Renouvellement entente – Croix-Rouge Canadienne

Il est proposé par Micheline Demers
appuyé par Robert Tessier
et résolu d'autoriser le paiement de la contribution annuelle 170 \$
pour l'entente des services aux sinistrés couvrant la période d'un an
soit de avril 2020 à mars 2021.

-Adoptée-

Résolution 2020-04-060 Achat de jardinières

Il est proposé par Robert Tessier
appuyé par Lucie Geoffrion
et résolu d'autoriser la dépense pour l'achat de 2 jardinières Espana &
coco de 48 pouces au coût 125\$ chacune ainsi qu'une jardinière
Espana & coco de 60 pouces au coût de 160 \$.

-Adoptée-

Résolution 2020-04-061 Rapport de l'inspecteur en
environnement et bâtiment

Il est proposé par Serge Trudel
appuyé par Marlène Doucet
et résolu d'accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur en
environnement et bâtiment pour le mois de mars 2020.

-Adoptée-

Résolution 2020-04-062 Projet de lotissement (36 terrains) lac
Méduse 9200-3839 Québec Inc (Robert Gagné) taxe pour fins de parc

ATTENDU les démarches en cours avec le promoteur Robert Gagné
(9200-3839 Québec Inc.) pour la cession de terrains à titre de fins de
parc pour le secteur du lac Méduse, en vertu du règlement de
lotissement 2015-07-005;

ATTENDU que la proposition du promoteur pour le règlement en
argent équivalente à 2.5% de la valeur des terrains pour 36 terrains
dans le secteur du lac Méduse.

Il est proposé par Robert Tessier
appuyé par Marlène Doucet
et résolu que :

- le conseil accepte la proposition de 9200-3839 Québec Inc.
par Robert Gagné à l'effet que le paiement de la redevance
pour fins de pars et espaces verts se fasse pour ce projet sur
une période de cinq ans;
- le montant de la redevance de 5 089.31 \$ sera facturé sur le
compte de taxe du matricule 6183-91-9980 à compter de
l'année 2021 soit 1 017.87 \$ pour les cinq prochaines années.

-Adoptée-

Résolution 2020-04-063 Soumission pour assurer les bornes
fontaines

ATTENDU la soumission de PMA Assurances Inc pour assurer les
bornes fontaine de la municipalité au coût de 991 \$ (prime annuelle)

Il est proposé par Micheline Demers
appuyé par Lucie Geoffrion
et résolu de refuser cette offre.

-Adoptée-

Résolution 2020-04-064 Demande d'entente de la municipalité de
Sainte-Thècle pour les ordures et la récupération

ATTENDU que la municipalité de Sainte-Thècle a 7 propriétaires de
chalets au Lac Vlimeux qui accèdent à leur chalet par Saint-Roch-de-
Mékinac;

ATTENDU que la municipalité de Sainte-Thècle demande à la
municipalité que ces résidents puissent laisser leurs déchets et leur

récupération dans les conteneurs à l'arrière de notre caserne de pompiers moyennant une compensation monétaire.

Il est proposé par Marlène Doucet

appuyé par Robert Tessier

et résolu que la municipalité accepte cette entente et ce, sans compensation monétaire.

-Adoptée-

Résolution 2020-04-065 Devis déneigement des rues - mandater Robin Hould, ingénieur de la MRC Mékinac à déposer le devis sur le SEAO

Il est proposé par Gaétan Beauchesne

appuyé par Serge Trudel

et résolu ce qui suit :

- demander des soumissions publiques par le biais du site électronique du gouvernement (SEAO) pour le contrat de déneigement des chemins, des stationnements, des bornes sèches, les accès aux puits d'alimentation, les bornes fontaines et l'entrée principale du bureau municipal pour une durée de 5 ans;
- de mandater Robin Hould Ing., chargé de projets de la MRC de Mékinac, à préparer le document d'appel d'offres pour ce contrat de déneigement.

-Adoptée-

Résolution 2020-04-066 MCM Environnement soumission pour la vérification débitmètres

ATTENDU l'offre de service P20-691 de MCM Environnement Inc. pour la réalisation de l'étalonnage des deux compteurs d'eau potable mesurant l'eau distribuée;

ATTENDU que ces honoraires sont en fonction du nombre d'heures réelles effectuées en appliquant les taux unitaires correspondants tel que présenté au conseil municipal.

Il est proposé par Gaétan Beauchesne

appuyé par Robert Tessier

et résolu d'accepter cette offre de service tel que présentée.

-Adoptée-

Résolution 2020-04-067 Huot – Soumission changement valve de dérivation

ATTENDU la soumission no 1123287 de Huot pour changer la valve de dérivation au puits au coût de 1 043.38 \$ taxes en sus.

Il est proposé par Gaétan Beauchesne

appuyé par Lucie Geoffrion

et résolu d'accepter cette soumission.

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par Serge Trudel, appuyé par Marlène Doucet. Il est 13 heures 53.

Guy Dessureault, maire

Sylvie Genois, secrétaire-trésorière